

Le monde merveilleux de la Tolérance

PROJET ANNUEL
Année scolaire 2023-2024
Accueil de loisirs :
Périscolaire, Vacances, mercredis loisirs

L'accueil de loisirs périscolaires et extra-scolaires de notre association est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

Conformément au projet éducatif de notre association, la finalité de notre projet annuel s'articule autour de Trois grands objectifs :

I Permettre à l'enfant de comprendre ce qu'est la tolérance afin qu'ils le deviennent envers leurs camarades.

II Rendre l'enfant capable de prendre soin de ses camarades.

III. Permettre à l'enfant de continuer à mettre en place les différentes démarches respectueuses de notre environnement.

Ces objectifs seront assurés par notre équipe d'animation permanente et vacataire, lors des différents accueils, au sein de nos locaux et durant nos sorties extérieures.

Association du Pays de Pergaud
11 rue de Jésus
25530 VERCEL
Tél. : 03.81.58.36.95.
asso.pays-pergaud@famillesrurales.org
WWW.famillesrurales.org/paysdepergaud

I Permettre à l'enfant de comprendre ce qu'est la tolérance afin qu'ils le deviennent envers leurs camarades.

Nous avons pu constater l'année dernière que les enfants étaient vraiment irrespectueux envers leurs camarades : moquerie, violence, harcèlement...Et nous nous rendons compte qu'ils n'ont absolument pas conscience du mal qu'ils se font les uns et les autres.

C'est pour cela que nous avons décidé de travailler sur la tolérance avec le thème de Disney, chaque Disney détenant une belle leçon de morale sur diverse sujet dont la tolérance.

Nous allons aussi en parallèle mettre en place diverses action pour favoriser cette tolérance :

- Les règles de vie comme chaque année devront être faites par les enfants et ensemble, que chacun puisse s'exprimer, les animateurs seront là pour axé ces règles sur la tolérance. Les enfants devront trouver les règles et les sanctions qui correspondent, pour éviter les incompréhensions et les « injustices ». Ils devront eux-mêmes les écrire et ainsi créer une affiche des règles personnalisés.

Pour les plus petits des règles en image leurs seront proposés avec le même principe que les plus grands.

- Le fonctionnement des temps du midi restera inchangé afin de favoriser des temps de jeux et ainsi permettre à l'équipe d'animation de mettre en place des activités contribuant à l'apprentissage de la tolérance.

Pour les plus grands :

- ✓ Les CP/CE iront directement manger après l'école nous servirons les repas de manière à ne pas perdre de temps et ainsi éviter une attente qui génère du bruit et de l'énerverment. Ainsi chaque enfant sera responsable de débarrasser sa table avant de sortir, un enfant à chaque table sera désigné pour laver la table ensuite un temps de jeu leurs sera proposé.
- ✓ Les CM auront un temps libre après l'école qui leurs permettra de se détendre et se dépenser avant de passer à table. Ensuite après le repas s'il reste du temps ce qui est souvent le cas nous mettrons en place des petits projets.
- ✓ Les maternelles de retour de l'école devront passer aux toilettes, s'installer à table, manger tranquillement, aider au débarrassage de table avec la mise en place de « chef de table » pour qu'ils soient aux aussi acteurs de leur repas et repartir à l'école en essayant d'avoir un temps de jeu.

Avec ces repas échelonnés les repas seront moins bruyants, plus détendus, et ainsi les enfants seront moins énervés.

L'équipe pédagogique veillera bien entendu au bon déroulement de cette vie en collectivité en restant attentif à la notion d'hygiène, avec notamment le lavage de main régulier.

II Rendre l'enfant capable de prendre soin de ses camarades.

Suite au constat que nous avons pu faire par rapport aux comportements des enfants, nous avons remarqué que les enfants ne prennent pas en considération les difficultés des autres, qu'ils n'ont comme moyen de communication que la violence qu'elle soit verbale (vocabulaire vulgaire, moqueries...) ou physique.

C'est pour cela que nous avons décidé de voir avec eux différentes techniques (message clair, dialogue avec l'aide d'un adulte..) qui leur permettront par la suite de pouvoir communiquer les uns avec les autres calmement.

Ensuite à l'aide de notre thème :

- De septembre à octobre: les animaux de Disney
- De novembre à décembre : Noël
- De janvier à février : Star War et les princesses
- De mars à avril : La nature
- De mai à juin : Marvel

Nous mettrons toute l'année en place des activités pour permettre aux enfants de prendre en considération l'autre. De ne plus être dans le personnel mais dans le collectif.

Et durant chaque période de vacances nous parlerons d'un sujet bien ciblé toujours en se basant sur notre thème :

- Octobre : Coco (les dangers du mensonge, de la manipulation et de l'abandon)
- Février : Les gardiens de la galaxie (l'entraide, l'esprit d'équipe)
- Avril : Mon voisin Totoro (respect de la nature)
- Juillet : Indiana Jones (importance du travail d'équipe et l'entraide).
- Aout : Pirate des caraïbes (tous dans le même bateau).

Cette année avec notre équipe de bénévoles et notre groupe d'adolescents différentes manifestations pour les enfants et leurs familles seront organisées :

- Soirée d'halloween
- Téléthon
- Loto...

III. Permettre à l'enfant de continuer à mettre en place les différentes démarches respectueuses de notre environnement.

Notre équipe d'animation est dans une dynamique de développement durable, nous continuerons à transmettre les gestes essentiels de la vie quotidienne en continuant d'utiliser les poubelles de tri. Nous continuerons d'utiliser des objets de recyclage pour nos activités.

Les enfants devront donc :

- ✓ Respecter leur environnement en jetant les papiers à la poubelle
- ✓ Mettre en place des mini jardins (nettoyage, arrosage...)
- ✓ Trier le papier (customisation de poubelles de tri)

REPARTITION DES TEMPS D'ACTIVITE ET DE REPOS

Nous faisons au mieux pour respecter le rythme de l'enfant.

Le périscolaire:

Matin :

-temps libre (lecture, petits jeux ...) à partir de 7h puis en parallèle, prise en commun du petit déjeuner (7h30- 8h00).

Midi :

-pour les CM : avant le repas (11h40/11h45) un temps libre est mis en place. Ensuite vient le temps du repas (12h00/12h30) et après le repas nous proposons aux enfants des jeux extérieur ou intérieur suivant la météo ou un petit projet pour les CM (13h00)

-pour les CP/CE/ maternelles : (11h45/ 12h00) temps de repas et après le repas (12h45/13h00) jeux extérieur ou intérieur selon la météo et/ou activités spécifique pour les CP/CE.

Soir :

-Le goûter est pris entre 16h30 et 17h00

-Chaque soir (de 17h à 18h00) nous mettons en place une activité en rapport avec nos différents objectifs. Nous sommes également présents pour l'aide aux devoirs (sur demande des parents ou des enfants).

Les mercredis loisirs :

Nous séparons notre groupe en deux et ainsi proposons des activités pour les - 6 ans et d'autre pour les + 6ans

Un temps de sieste est prévu après le repas pour les enfants de moins de 6 ans présents l'après-midi ainsi qu'un temps calme pour les plus grands (jeux de sociétés, dessin, lecture) de 13h00 à 13h30 (voir plus pour la sieste).

De 13h30 à 14h00 nous mettons en place un accueil avec au choix différentes petites activités manuelles ou petits jeux.

Des activités (manuelles, sportives, atelier cuisine ...) en rapport avec notre projet sont prévues chaque mercredi. Elles se dérouleront de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

De 17h30 à 18h30 nous mettons en place différents petits jeux qui permettront que la séparation se passe dans de bonnes conditions.

Différentes sorties pédagogiques (visites, inter centre ...) sont proposées durant l'année

Les vacances :

Un temps de sieste est prévu après le repas pour les enfants de moins de 6 ans présents à la journée ainsi qu'un temps calme pour les plus grands (jeux de sociétés, dessin, lecture).

Journée type :

7h00-8h00	Accueil et petit déjeuner
8h00-9h30	Accueil (Petits jeux)
9h30-11h30	Atelier cuisine, activités sportives, manuelles...
11h30-12h00	Temps libre
12h00-13h30	Repas
13h30-14h30	Accueil et séparation/ temps calme/sieste (Petits jeux)
14h30-16h00	Atelier cuisine, activités sportives, manuelles...
16h00-17h00	Gouter
17h00-18h00	Petits jeux
18h-18h30	Séparation (petits jeux)

Pour atteindre au mieux certains objectifs de notre projet, nous mettons en place durant les vacances d'été deux séjours de 2 nuits.

Une sortie extérieure est prévue chaque semaine de chaque vacance scolaire ainsi que certains mercredis durant l'année.

MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS

Le groupe est formé par des enfants fréquentant une des trois écoles maternelles publiques, primaires publiques ou l'école privée de Vercel.

Le nombre d'enfants accueillis varie chaque jour.

Durant les vacances et les mercredis, les enfants scolarisés dans d'autres communes peuvent également être présents.

Durée et Horaires :

Le périscolaire:

Soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le périscolaire.

Inscriptions:

MATIN : 7h -8h15 : Arrivée échelonnée des enfants

8h00-8h20 : départ pour les écoles.

MIDI : 11h30: prise en charge des enfants à la sortie de l'école.

13h30 : préparation et départ pour les écoles.

SOIR : 16h30 : prise en charge des enfants à la sortie de l'école

17h00-18h30 : Départ des enfants échelonnés.

Inscription possible à l'année, au mois ou occasionnelles.

Les mercredis loisirs:

Nous ouvrons tous les mercredis hors vacances scolaires de l'année sur Vercel.

Inscriptions :

- Tôt le matin de 7h à 8h
- Le matin de 8h à 13h30
- L'après-midi de 13h30 à 17h30
- La journée de 8h à 17h30
- Garde soir de 17h30 à 18h30

Inscription possible à l'année, au mois ou occasionnelles

Les vacances :

Notre accueil de loisirs fonctionne :

- La première semaine des petites vacances (sauf vacances de Noël)
- Les 3 premières semaines des vacances de juillet et les deux dernières d'Août.
- Nous fonctionnons en partenariat avec l'association Familles Rurales d'Epenoy / Passonfontaine qui elle ouvre en parallèle sur Epenoy : la deuxième semaine des petites vacances (sauf Noël).

Inscriptions:

Garde matin de 7h00 à 8h00.

A la journée avec repas de 8h00 à 17h30.

La matinée avec repas de 8h00 à 13h30

L'après-midi de 13h30 à 17h30

Garde soir de 17h30 à 18h30

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation a un rôle très important pour mettre en application nos objectifs.

Chaque animateur devra montrer l'exemple dans son comportement avec les enfants, il sera à leur écoute et veillera à leur bien-être.

Communication, cohérence, ambiance, respect, solidarité sont les garants du bon fonctionnement de l'équipe.

Attitudes de l'animateur face à l'enfant :

Il est présent, dynamique, à l'écoute, responsable, respectueux, disponible, juste, enthousiaste.

Rôles de l'animateur face à l'enfant :

Il est référent, garant du projet pédagogique, des règles de fonctionnement et de la sécurité affective et physique. Il est porte-parole de l'équipe, catalyseur et représente l'autorité juste.

Les permanents :

BRENEY Hélène (Directrice accueil de loisirs et l'action jeunes BPJEPS)

DELEULE Léonie (Directrice adjointe DUT)

CORDIER Nelly (Animatrice, BAFA)

RENAUDE Patricia (Animatrice non qualifiée)

BLANCHOT Florence (Animatrice non qualifiée)

SERET Emilia (Animatrice CAP)

MEULEMAN Maïky (Animateur, BAFA)

FRANZ Quentin (Animatrice, BPJEPS)

Des stagiaires peuvent rejoindre l'équipe durant l'année.

Animateurs vacataires :

Nous recrutons des animateurs BAFA ou stagiaires durant les vacances et durant le périscolaire suivant les effectifs.

Suivi des stagiaires :

Le suivi des stagiaires se fait par la directrice, Une réunion est prévue chaque fin de semaine et en milieu de semaine pour mettre en commun (entre la directrice et la stagiaire) le ressenti de chacun et les points à améliorer.

Une fiche d'évaluation sera remplie par la directrice pour l'évaluation du stagiaire.

L'EVALUATION DE L'ACCUEIL

En périscolaire des réunions sont mise en place avec l'équipe d'animation pour faire le point sur le fonctionnement, activités proposées... une fois toutes les deux semaines.

Et une réunion pour la préparation des mercredis est faite en moyenne tous les deux mois.

Pour les vacances une réunion en milieu de semaine et une chaque fin de semaine pour évaluer notre accueil.

Nous questionnons sans cesse les parents pour être à l'écoute de leurs attentes et améliorer chaque jour notre accueil.

LES LOCAUX

Lieu : L'accueil de loisirs se déroule 11 rue de Jésus à Vercel.

Nous disposons d'une cour fermée, d'une cuisine, d'une grande salle d'activité que nous avons séparée en deux (un côté pour les enfants de plus de 6 ans et un autre pour les plus petits), une salle de sieste, une salle « calme » où les enfants peuvent lire, de toilettes adaptées pour les enfants, d'une infirmerie et d'un vestiaire.

Nous pouvons également nous servir du Gymnase de Vercel (si celui-ci est libre), du city parc et de la cour de l'école primaire.

Matériel : L'association de Vercel dispose d'un minibus, du matériel pédagogique adapté ainsi que des petits lits pour la sieste.